



Groupe de contact international pour la région des Grands Lacs Déclaration diplomatique

Le Groupe de contact international (ICG – International Contact Group en anglais) pour la région des Grands Lacs, qui inclut des représentants de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, des États-Unis, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse et de l'Union européenne, s'est réuni à Stockholm les 20 et 21 mai 2026 et publie la déclaration ci-dessous sur la situation dans la région des Grands Lacs.

L'ICG réaffirme son inquiétude concernant la poursuite du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et l'obstacle que ce conflit représente pour la stabilité et la prospérité de la région. L'ICG réitère, en outre, son soutien aux efforts de paix internationaux en cours, facilités par le Qatar, les États-Unis, le médiateur désigné par l'Union africaine, Faure Gnassingbé, président du Conseil de la République du Togo, et le groupe des facilitateurs, ainsi que les partenaires régionaux.

L'ICG se félicite des progrès réalisés dans le cadre des Accords de Washington entre la République démocratique du Congo et le Rwanda et de l'accord-cadre de Doha entre la République démocratique du Congo et l'Alliance Fleuve Congo/ Mouvement du 23 mars (AFC/M23).

L'ICG salue les progrès réalisés par le gouvernement de la République démocratique du Congo et l'AFC/M23, lors de la réunion du 13 au 19 avril à Montreux, en Suisse, en vue de soutenir les opérations humanitaires et de s'engager à libérer des prisonniers ainsi qu'à mettre en œuvre l'accord de surveillance et de vérification du cessez-le-feu, soutenu par la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et la MONUSCO, comme indiqué dans la déclaration publique publiée à l'issue de la réunion.

L'ICG se félicite également de la réunion du 23 avril à Washington, où la République démocratique du Congo et le Rwanda au cours de laquelle le comité conjoint de surveillance s'est tenu. L'ICG se félicite de la volonté exprimée par les deux parties de respecter leurs engagements dans le cadre des Accords de Washington et rappelle l'importance de la mise en œuvre de la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations unies. Nous rappelons l'importance de créer les conditions d'un dialogue intercongolais inclusif avec toutes les parties prenantes congolaises clés – un élément nécessaire pour une paix durable en RDC, et nous saluons les consultations entreprises par la République d'Angola.

L'ICG exhorte toutes les parties au conflit à tirer parti de cette dynamique, à respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de ces accords et des accords précédents, ainsi qu'à demeurer résolues dans leur quête de la paix par la négociation. L'ICG réaffirme qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit.

Toutes les parties doivent protéger les civils conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. L'utilisation croissante des drones par différents acteurs, y compris des acteurs étatiques, a entraîné un nombre croissant de victimes civiles. L'ICG condamne avec la plus grande fermeté les violations du droit international humanitaire. Il est urgent d'améliorer la coordination civile-militaire et les mécanismes de liaison, les procédures de notification et l'identification préalable des infrastructures humanitaires.

Les progrès politiques doivent se traduire sans délai par des améliorations sur le terrain. Le cessez-le-feu doit être respecté par toutes les parties et la situation humanitaire doit s'améliorer. Le personnel humanitaire d'urgence doit pouvoir accéder aux personnes en toute sécurité, rapidement et sans obstacles. L'ICG appelle toutes les parties à faciliter l'accès humanitaire conformément au droit international humanitaire, notamment en œuvrant à l'ouverture durable des aéroports de Goma et de Kavumu, à la mise en place de corridors humanitaires sûrs dans le Nord et le Sud-Kivu et à la simplification des procédures administratives. La récente épidémie d'Ebola, classée par l'OMS comme une urgence de santé publique de portée internationale, le 17 mai, et déclarée par le Centre Africain de Contrôle et de Prévention des Maladies comme une urgence de santé publique de portée continentale, le 18 mai, vient aggraver une situation humanitaire déjà fragile

dans l'est de la RDC. L'ICG exhorte toutes les parties au conflit à faciliter les efforts pour répondre à l'épidémie d'Ebola. Cette menace souligne l'importance de la coopération régionale pour répondre aux défis communs.

Conformément à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, l'ICG continuera à aider les partenaires régionaux à s'attaquer aux ressorts du conflit, à soutenir une paix durable et une prospérité mutuelle à long terme dans la région des Grands Lacs. La gouvernance inclusive, la responsabilité et la protection des droits sont essentielles à la stabilité à long terme, car elles permettent de résoudre les griefs et de rompre les cycles d'instabilité.